

Code éthique de l'athlète Saison 2022-2023

Un formulaire par famille. À remettre dans la boîte aux lettres du CCBN (dans le chalet de la station) avant le 1 décembre 2022.

Les athlètes membres du Club de compétition de Belle Neige (CCBN) représentent leur club, dans la station, dans la région et à l'extérieur. Par respect pour chaque membre et pour l'image du Club et de notre sport, tous les participants doivent faire preuve d'un comportement exemplaire tout au long de la saison, soit durant les activités du calendrier de leur groupe.

Ainsi, tous et toutes doivent être polis et respectueux envers les bénévoles, officiels de course, les dirigeants et employés de leur station et celles visitées, des restaurants, maisons d'hébergement et autres services utilisés ainsi qu'envers la clientèle de ces établissements.

En tout temps, les compétiteurs doivent respecter les installations et les équipements qui sont mis à leur disposition de même que les règles régissant leur utilisation. L'usage de drogue de n'importe quel genre est strictement prohibé durant les activités encadrées par le club. Dans le cas d'athlètes mineurs la règle de la tolérance zéro pour la présence dans un établissement réservé aux 18 ans et plus, ainsi que pour toute consommation d'alcool s'applique.

Ce règlement et les sanctions afférentes s'appliquent pour la totalité des activités du club aussi bien pendant le déroulement des courses que pendant les déplacements et séjours (ex. : attitude et comportement dans les transports, hôtels, restaurants, stations de ski et autres).

Toute infraction à ces règles peut être dénoncée à l'entraîneur-chef du club qui verra, après enquête sommaire, à acheminer la plainte au conseil d'administration, s'il y a lieu. Un avis écrit détaillant la plainte (endroit, jour, infraction reprochée) devra être acheminé à l'athlète ainsi qu'à ses parents. Le conseil d'administration (au moins deux membres) et l'entraîneur-chef vont par la suite rencontrer l'athlète pour prendre sa version des faits et déterminer une sanction, s'il y a lieu. Les sanctions pourront varier selon la gravité de l'offense commise. Les sanctions pourront s'appliquer à un athlète ou un groupe d'athlètes dépendamment des circonstances de l'affaire.

JE, SOUSSIGNÉ(E), _____ (nom en lettres moulées) CERTIFIE AVOIR PRIS CONNAISSANCE ET M'ENGAGE À RESPECTER LE CODE D'ÉTHIQUE DU CCBN.

Signature : _____ Date : _____

JE, SOUSSIGNÉ(E), _____ (nom en lettres moulées) CERTIFIE AVOIR PRIS CONNAISSANCE ET M'ENGAGE À RESPECTER LE CODE D'ÉTHIQUE DU CCBN.

Signature : _____ Date : _____

JE, SOUSSIGNÉ(E), _____ (nom en lettres moulées) CERTIFIE AVOIR PRIS CONNAISSANCE ET M'ENGAGE À RESPECTER LE CODE D'ÉTHIQUE DU CCBN.

Signature : _____ Date : _____

JE, SOUSSIGNÉ(E), _____ (nom en lettres
moulées) CERTIFIE AVOIR PRIS CONNAISSANCE ET M'ENGAGE À RESPECTER LE CODE D'ÉTHIQUE DU
CCBN.

Signature : _____ Date : _____

Signature d'un parent (si mineur) : _____

À noter que le CCBN adhère à la politique de prévention et d'intervention en matière de violence et
d'agression sexuelle mise en place par Sport Canada. Pour de plus ample information sur le programme :
www.sportbienetre.ca

Code éthique du parent Saison 2022-2023

Reconnaissant que:

Le sport possède un formidable potentiel comme contribution à la santé, à l'équilibre et au développement de la personne;

Le bien-être et l'épanouissement de mon enfant constituent une priorité située bien au-delà de la performance et de la victoire sportive.

À titre de parent de jeune sportif, mon propos et mon comportement démontrent que:

1. Je comprends que mon enfant exerce un sport pour son plaisir.
2. J'encourage mon enfant à développer ses habiletés et son esprit sportif.
3. J'inculque à mon enfant des valeurs de respect, de discipline, d'effort et de loyauté.
4. Je considère la victoire comme un des plaisirs du sport, je dédramatise la défaite et je reconnais les erreurs comme faisant partie de l'apprentissage.
5. Je reconnais les bonnes performances de mon enfant tout comme celles des autres compétiteurs.
6. J'accepte les limites de mon enfant et je ne projette pas d'ambition démesurée sur lui.
7. Je respecte les entraîneurs et leur travail.
8. Je m'efforce de connaître les règles du sport pour éviter que l'ignorance ne biaise mon jugement envers les décisions des entraîneurs.
9. Je comprends la tâche difficile des entraîneurs, des administrateurs et je respecte leurs décisions.
10. Je ne tolère ni n'encourage la violence physique ou psychologique.

Dans l'éventualité d'un désaccord ou face à une problématique, je communique avec les personnes concernées :

S'il s'agit d'une situation concernant le fonctionnement du club de compétition Belle Neige (CCBN), SVP vous adresser au président du conseil d'administration du CCBN;

S'il s'agit d'une situation concernant les entraîneurs du CCBN, SVP vous adresser à l'entraîneur chef du CCBN.

Enfin, quel que soit la nature de vos préoccupations, le conseil d'administration vous invite à faire preuve de discrétion afin de maintenir au sein de notre organisation un esprit d'équipe et un sentiment d'appartenance positifs tant pour les coureurs, les entraîneurs ainsi que pour la communauté de parents.

Mon enfant et le sport...le plaisir d'abord!

JE, SOUSSIGNÉ (E), _____ (nom en lettres
moulées) CERTIFIE AVOIR PRIS CONNAISSANCE ET M'ENGAGE À RESPECTER LE CODE D'ÉTHIQUE DU
CCBN.

Signature parent 1 : _____ Date : _____

JE, SOUSSIGNÉ (E), _____ (nom en lettres
moulées) CERTIFIE AVOIR PRIS CONNAISSANCE ET M'ENGAGE À RESPECTER LE CODE D'ÉTHIQUE DU
CCBN.

Signature parent 2 : _____ Date : _____

À noter que le CCBN adhère à la politique de prévention et d'intervention en matière de violence et
d'agression sexuelle mise en place par Sport Canada. Pour de plus ample information sur le programme :
www.sportbienetre.ca